



Votre enfant est né en 2018 et rentre à l'école maternelle en septembre 2020 ? Vous venez d'aménager sur Rasteau et souhaitez inscrire votre (vos) enfant(s) ?

Voici la démarche à suivre à partir du 8 mars 2021 :

-Première étape : MAIRIE

- ✓ Une copie de justificatif de domicile récent
- ✓ une copie du livret de famille

Scanner et envoyer ces imprimés par mail à l'adresse électronique suivante secretariatrasteau@orange.fr ou les déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, sous enveloppe.

-Deuxième étape : ECOLE envoyer les pièces suivantes à l'adresse électronique de l'école ce.0840677e@ac-aix-marseille.fr

ou les déposer dans la boîte aux lettres de l'école, sous enveloppe:

- ✓ le livret de famille (page de l'enfant)
- ✓ le carnet de santé (pages des vaccins)
- ✓ un extrait du jugement de divorce si besoin
- ✓ un certificat de radiation si l'enfant était scolarisé dans une autre école auparavant

Pour toute correspondance mairie et école (mail ou boîte aux lettres) merci d'écrire:

« Inscription scolaire nom-prénom de votre enfant »

Si la situation sanitaire le permet, une visite de l'école avec présentation de l'équipe enseignante sera organisée durant le mois de juin.

Mme COUDERT
Directrice